GENERATIONS MOUVEMENT – fédération de la Mayenne
76, boulevard Lucien Daniel – 53000 Laval
Tél : 02 43 69 29 96 / Courriel : fede53@gmouv.org
www.mayenne.generations-mouvement.org

Laval, le 9 mars 2018

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'assemblée générale ordinaire de « GENERATIONS MOUVEMENT - Fédération de la Mayenne » se déroulera le :

Vendredi 20 avril 2018 à 9h30 précises
salle polyvalente de Laval (stationnement : voir annexes)

L'émargement et l'accueil des participants se feront à partir de 9h.

Les clubs, membres de la fédération, sont représentés par des délégués avec droit de vote de la manière suivante :

a) de 1 à 50 adhérents : **par le président** ou son délégué membre du conseil d'administration
b) de 51 à 100 adhérents : **par le président et un délégué** membre du conseil d'administration
c) de 101 à 150 adhérents : **par le président et 2 délégués** membres du conseil d'administration
d) à partir de 151 adhérents : **par le président et 3 délégués** membres du conseil d'administration

Votre présence ou votre représentation sont importantes pour atteindre le quorum statutaire.

Les clubs non représentés perdront le bénéfice de l'aide financière accordée au Territoire ou Secteur (exemple : Fête de l'Amitié, aide à l'organisation d'évènements).

La participation à l'assemblée générale est proposée **à tous les adhérents**, **sans droit de vote,** le but est d'associer un maximum d'adhérents au fonctionnement et à l'animation de leur fédération. Ils pourront aussi participer au repas (18€) et au spectacle (3h environ-10€) avec **les chorales de la Mayenne** en lever de rideau et **Anthony FRAYSSE**, qui interprétera des chansons des années 1950 à 1980.
TRES IMPORTANT : afin de gérer efficacement le nombre de repas et le nombre de participants au spectacle, nous vous demandons de répondre le plus rapidement possible à l'aide du coupon-réponse ci-joint et au plus tard le 6 avril.

Le Conseil d'administration souhaite, à l'occasion de l'assemblée générale, honorer les présidents entrants et sortants depuis la dernière Assemblée. Si votre club est dans ce cas, nous vous chargeons de les inviter pour qu'ils puissent vous accompagner (merci de nous en informer).

Vous trouverez en annexes l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, un pouvoir à utiliser dans le cas où vous ne pourriez y participer personnellement, un questionnaire (si vous avez des questions à poser), un coupon pour le stationnement, les transports, les repas et le spectacle, à nous retourner avant le 6 avril 2018.

Un repas chaud (vin et café compris), préparé par le traiteur « Le Relais » de St Quentin-les-Anges, sera servi à l'issue de l'assemblée générale. Participation financière de 18 € par personne (coût réel avec charges : 25€).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
Bernard LECLERC

Association loi 1901 agréée, titulaire de l'agrément Tourisme n° AG 075 07 0004 délivré par le Préfet région Ile-de-France
Responsabilité civile organisateur de voyages : GROUPAMA Paris Val de Loire
Garantie financière n° 4000711647 GROUPAMA assurance crédit / Garant : Joël Tabary

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux
FÉDÉRATION DE LA MAYENNE

Assemblée générale ordinaire du vendredi 20 avril 2018

Ordre du jour

9h30 **Accueil des présidents et délégués des clubs, des adhérents et des personnalités par le Président Bernard LECLERC**
Mot d'accueil du Maire de Laval ou de son représentant
Désignation de 2 assesseurs, du Président et du Secrétaire de séance

9h45 **Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire**
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2017
Proposition de vote à main levée pour l'ensemble des rapports, propositions et rapport d'orientation du Président.
Rapport d'activité — Yvon DELCOURT, Président délégué
Présentation des séjours ANCV 2017-2018

10h Effectif et carte d'adhérent – situation exercice 2018 — Jean-Pierre NOEL

10h15 Rapport financier — Soizic AUBERT, Trésorière
Rapport du vérificateur aux comptes — Nicole FOUCAULT
Reconduction de la mission du vérificateur aux comptes
Affectation du résultat comptable
Cotisation 2019

Questions

Election des administrateurs du Collège III (entrants et tiers sortant)
Vote groupé à main levée

10h30 Rapport moral et d'orientation du Président Bernard LECLERC

Questions et vote des rapports à main levée

10h45 Discours du Président national, M. Henri LEMOINE

11h Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Interventions des représentants de nos partenaires

Interventions des personnalités présentes

11h30 Remerciements aux anciens Présidents
Présentation des nouveaux Présidents

12h Repas chaud servi sur place

BON POUR POUVOIR

1 pouvoir par personne en faveur d'un membre du conseil d'administration du **même club**

Je soussigné(e) ……

Président(e) ou délégué(e) (rayer la mention inutile)

du club de : ……

donne pouvoir à : ……

pour me représenter à l'a**ssemblée générale ordinaire** de « GENERATIONS MOUVEMENT - Fédération de la Mayenne »,

en date du vendredi 20 avril 2018.

À …… le …….

Signature de celui qui donne pouvoir Signature de celui qui reçoit le pouvoir

Merci de nous retourner si possible ce coupon rempli et signé avant le 6 avril 2018

✂----------

QUESTION(S) posées à l'assemblée générale

Club de : ……...

……

……

……

……..

Merci de nous retourner ce coupon **avant le 6 avril 2018**

✂----------

BOITE A IDEES

- pour améliorer le fonctionnement de la fédération départementale/Secteur/Territoire
- pour répondre à vos attentes : animation, sorties, voyages, séjours ANCV, formations diverses, communication, information, partenariat, moyens de se déplacer, lutte contre l'isolement, etc …

……

……..

……

……..

……

Merci de déposer votre coupon dans l'urne à votre disposition à l'entrée de la salle polyvalente

ASSEMBLEE GENERALE
Vendredi 20 avril 2018

Menu à 18 €, servi à table
par le Relais de St Quentin-les-Anges (Jérôme TROTTIER)

Cocktail Mojito tranquille (sirop Mojito + triple sec + Chardonnay)

Coquille de cabillaud mariné au pesto juste cuit
sur macédoine de légumes sauce tartare aux câpres

Médaillon de paleron de bœuf braisé,
sauce oignons rouges
nid de purée de potimarron
et tomate provençale

1/8 de camembert enveloppé

Charlottine vanille-fruits rouges sur coulis de fraises

Café

Pain, eau Cristalline et vins compris

✂----------

INSCRIPTION

Coupon réponse concernant **DELEGUES ET ADHERENTS**

Le club ou l'association territoriale de :
……..

Désignation	Nb	Tarifs	Total
Sans repas			
Repas seul		18 €	
Repas + spectacle		28 €	
Spectacle seul		10 €	

Montant du chèque :

……..

Coupon à retourner au plus tard le 6 avril 2018.
Joindre impérativement le chèque à la commande.

SUD MAYENNE ET CENTRE-OUEST

Transports vers la salle polyvalente
le jour de l'Assemblée générale du vendredi 20 avril 2018
<u>exclusivement le matin et retour à 18h, après le spectacle</u>

Compte tenu des **difficultés de stationnement en centre ville**, nous renouvelons cette année les transports par navettes à partir de 2 zones de stationnement : le Foirail et le parking extérieur de la MSA.

Nous avons besoin de connaître précisément, **pour chaque point de départ choisi**, le nombre de personnes à acheminer vers la salle polyvalente.

Comme les autres années, nous vous encourageons à vous regrouper entre clubs voisins pour faire des voitures complètes (pour limiter le nombre de véhicules sur les parkings).

Pour les clubs du Sud-Mayenne et du Centre-Ouest : stationnement sur les parkings extérieurs derrière la MSA et la Fédération (76, boulevard Lucien Daniel à Laval), entrée rue Jules Meline

et **départ du bus à l'arrêt « Meline » à l'intersection du boulevard Lucien Daniel et de la rue Jules Meline**
à 8h30 précises.

Horaires respectés,
départ <u>après</u> le spectacle

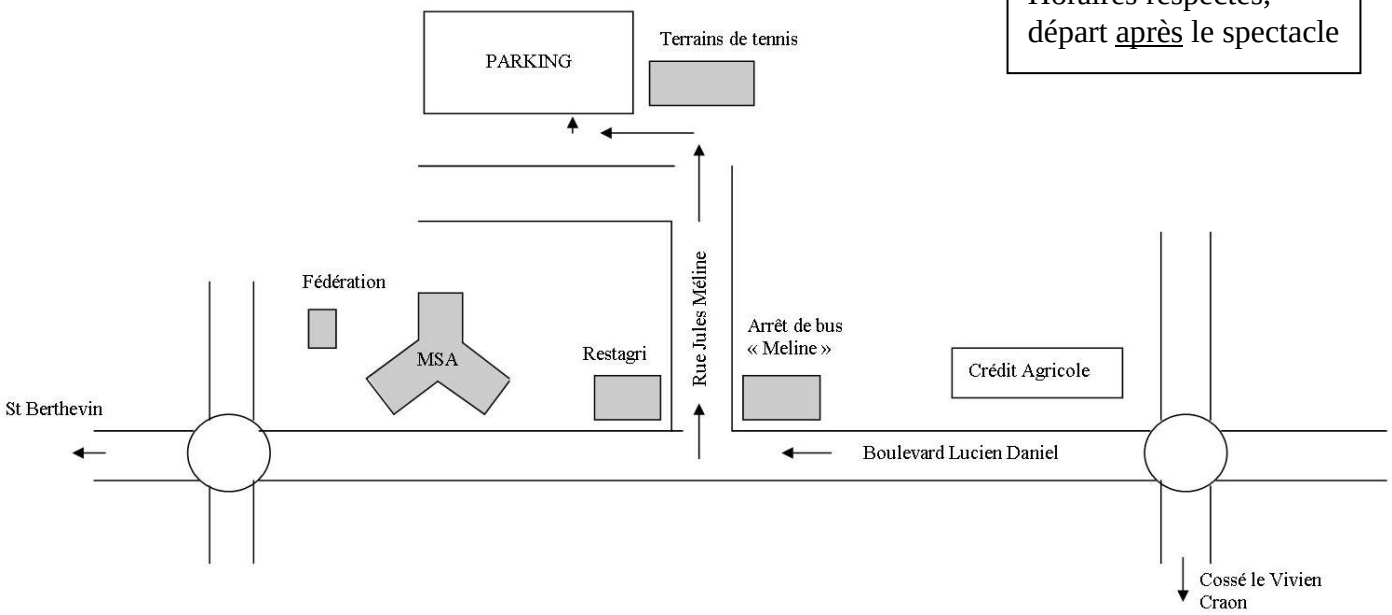

✂……..

<u>Assemblée générale du vendredi 20 avril 2018</u>
Parking MSA (8h30 le matin, retour à 18h)

Club ou amicale de : ……..

Nombre de voitures : …….

Nombre de personnes (délégués et adhérents présents toute la journée) à prendre le bus : ……..

Coupon à retourner <u>au plus tard le 6 avril 2018.</u>

NORD MAYENNE ET CENTRE-EST

Transports vers la salle polyvalente
le jour de l'Assemblée générale du vendredi 20 avril 2018
<u>exclusivement le matin et retour à 18h, après le spectacle</u>

Compte tenu des **difficultés de stationnement en centre ville**, nous renouvelons cette année les transports par navettes **(STAO)** à partir de 2 zones de stationnement : le Foirail et le parking extérieur de la MSA.

Nous avons besoin de connaître précisément, **pour chaque point de départ choisi**, le nombre de personnes à acheminer vers la salle polyvalente.

Comme les autres années, nous vous encourageons à vous regrouper entre clubs voisins pour faire des voitures complètes (pour limiter le nombre de véhicules sur les parkings).

Pour les clubs du Nord-Mayenne et du Centre-Est : stationnement au Foirail (40, boulevard Buffon à Laval) et **départ des bus devant l'entrée du Foirail**

à 8h30 précises

(se méfier des ralentissements au Pont de Pritz pour ceux qui sont concernés).

Horaires respectés,
départ <u>après</u> le spectacle

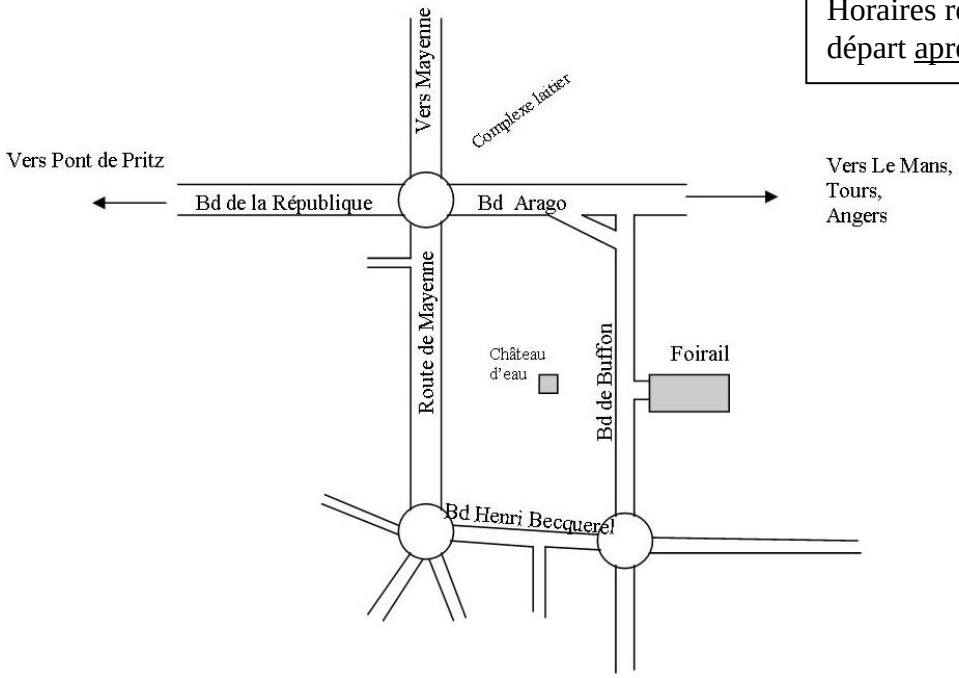

✂……..

<u>Assemblée générale du vendredi 20 avril 2018</u>
Parking FOIRAIL (8h30 le matin, retour à 18h)

Club ou amicale de : ……..

Nombre de voitures : …….

Nombre de personnes (délégués et adhérents présents toute la journée) à prendre le bus : ……..

Coupon à retourner <u>au plus tard le 6 avril 2018.</u>